

Le recueil des besoins du terrain sur le numérique en santé est en marche

L'étape à Lille du tour de France du numérique en santé a permis de dresser un bilan des actions menées depuis trois ans et recueillir les avis du terrain. Le tiers-lieu d'expérimentation In citu, porté par le CHU de Lille, a aussi été lancé.

Pour sa troisième étape, le tour de France du numérique en santé a fait escale ce 26 janvier à Lille (Nord). L'idée est de présenter la future feuille de route du numérique en santé 2023-2027 et de recueillir les voix des acteurs de terrain, toujours dans cette idée de coconstruction qu'ont rappelé Hela Ghariani et Raphaël Beaufret, à la tête de la Délégation ministérielle du numérique en santé (DNS). L'ARS Hauts-de-France, par la voix de son directeur général, Hugo Gilardi, a assuré son soutien dans le déploiement des actions en matière de santé numérique, saluant aussi la mobilisation des professionnels et du groupement régional d'appui au développement de la e-santé (Grades). Un maître mot " *l'usage* ", doit désormais guider les actions, a-t-il insisté.

Cette étape a aussi été l'occasion pour l'ARS, le Grades et la caisse primaire d'assurance maladie (Cpam) de faire un bilan des actions menées depuis trois ans et le lancement du premier tour de France du numérique en santé (lire notre [article](#)). L'ARS a notamment précisé que le projet régional de santé compte depuis 2018 un axe dédié au numérique, matérialisé par le programme régional de transformation digitale du système de santé (Predice, lire notre [article](#)). Le volet téléconsultation a particulièrement été mobilisé, permettant à la région d'enregistrer des chiffres importants en la matière. En 2022, 1,3 million de téléconsultations ont été réalisées par les médecins libéraux, 9 500 par les sages-femmes et 51 000 actes d'accompagnement par les pharmacies d'officine et 5 300 par les infirmiers. Sur l'année 2021, d'autres étapes importantes ont été franchies pour Predice avec la mise en ligne par exemple d'une documentation en facile à lire et à comprendre (Falc) pour les droits des utilisateurs des services ou encore l'expérimentation de la messagerie instantanée professionnelle, Predice pro.

Temps d'avance sur Mon espace santé

De même, l'expérimentation du dossier médical partagé (DMP) dans la Somme a permis à la région d'avoir un temps d'avance sur ce sujet et surtout sur celui de Mon espace santé, a noté la Cpam. Si elle ne dispose pas de données régionales fines, elle constate tout de même une homogénéité sur les cinq départements dans la mise en place et l'appropriation du carnet de santé numérique à l'inverse d'autres régions. Pour l'heure, elle estime qu'aucun département n'est en retrait ce qui est bon signe pour la suite du déploiement et de l'appropriation du dispositif, a relevé l'Assurance maladie.

Tiers-lieux d'expérimentation : lancement au CHU de Lille

L'étape du tour de France du numérique en santé a permis le lancement national des tiers-lieux d'expérimentation dans le cadre du plan France 2030. La première vague a en effet labellisé parmi les dix candidatures retenues celle du projet innovations citoyennes en santé numérique (In citu), porté par le CHU de Lille (Nord) et des partenaires, et soutenu par de nombreux acteurs de l'écosystème d'innovation des Hauts-de-France*. Le consortium vient donc de recevoir plus de 1,5 million d'euros pour son projet qui vise à fédérer à l'échelle du territoire les acteurs de l'innovation en santé numérique. Les terrains d'expérimentations sont répartis sur l'ensemble du territoire (CHU, CH, maisons de santé pluriprofessionnelles, établissements médico-sociaux...) et sur des priorités définies au travers de besoins non couverts, détaillent les partenaires dans un communiqué commun.

Deux projets ont d'ores et déjà été identifiés : Marchese, un dispositif innovant de surveillance physiologique sans contact, en partenariat avec le Cern ; Pixacare, une plateforme informatique sécurisée pour renforcer le suivi des patients atteints de plaies chroniques sur leur lieu de vie via une télésurveillance ville-hôpital. Au total, In citu prévoit de mener *a minima* trois expérimentations par an sur les trois premières années, puis cinq en mode routine. Le consortium, qualifié d'inédit, permettra



de déployer des solutions numériques à l'interface entre la ville et l'hôpital, de valoriser les résultats obtenus au sein des unités de recherche et de mettre en oeuvre une démarche ouverte et participative.

•

* Les partenaires de la démarche sont l'université de Lille, Eursanté, l'union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux et la Compagnie des tiers-lieux. Les soutiens sont : l'ARS Hauts-de-France, la métropole européenne de Lille, l'incubateur Euratechnologies, URPS pharmaciens, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), la région Hauts-de-France, le groupement d'intérêt public (GIP) Sant& numérique et l'École centrale Lille.